

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 631

présenté par  
M. Kasbarian

-----

### ARTICLE 23 TER

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer aux mots :

« participation du public »,

les mots :

« procédure ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.